



Successions multiples avec litiges

Par **DAMORY**, le **22/10/2013** à **17:26**

Mon père est décédé en septembre 2012 et nous étions trois héritiers (enfants directs), or depuis novembre 2012 mon frère est décédé également.

La succession qui a été déposée chez un notaire est bloquée depuis ce jour. Mon notaire me répond que la succession est bloqué car la succession de mon frère est bloquée à cause d'un litige entre ses deux épouses successives.

Ne pourrait on pas procéder à la succession de mon père en conservant la part de mon frère décédé pour ses enfants, et ce sans attendre indéfiniment que le litige entre les deux épouses successives de mon frère ne se règle?

D'avance merci de votre réponse.

Didier AMORY